

**Délibération du Bureau Syndical
du 14 juin 2010
n° 201020**

L'an 2010 le 14 juin 2010 s'est réuni sous la présidence de M. Jacques GENEST, le bureau syndical.

	P	E	A		P	E	A		P	E	A
A. MARTIN (vp)	x			A. RISSON (vp)	x			P. COUDENE (vp)	x		
P. XAVIER (vp)		x		G. CHAPUIS (vp)	x			J-P DEBARD		x	
N. BERTRAND	x			M. ROCHE	x			I. MURE	x		
X. TOURRE	x			C. VERNEY	x			J-L CORDOLA	x		
J-M. ROUX		x		T. ABRIAL (vp)	x						

P = Présent, E = Excusé A = Absent

Objet : Subventions « EP » -2010-5.

AP votée au BP 2010 : 2 500 000 €

Crédits déjà répartis : 540 820 €

Reste à répartir : 1 959 180 €

Le Président propose de statuer sur les demandes de subventions figurant dans le tableau ci-annexé, pour un montant de 75 714 €.

**Le Bureau Syndical,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
Décide :**

- l'attribution des subventions proposées figurant dans la liste ci-annexée, pour un montant total de 75 714 €.



Fait à Privas le 14 juin 2010

Le Président

Jacques GENEST

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture le

Et de sa publication ou notification le

Eclairage public 2010/5

COLLECTIVITES	TRAVAUX HT	SUBVENTION
ALISSAS	7 310	2 187
ALISSAS	9 487	2 846
LANAS	4 341	2 171
Communauté de cnes du Val de Ligne - LARGENTIERE	461	231
MAUVES	33 221	15 966
Communauté de cnes du Val de Ligne - MONTREAL	1 278	639
PRADES	566	283
RIBES	1 862	931
ROCHEMAURE	768	384
ROCHEMAURE	4 514	2 257
Communauté de cnes du Val de Ligne - SANILHAC	1 543	772
SATILLIEU	19 135	9 568
ST AGREVE	1 800	900
ST AGREVE	2 175	1 088
ST ALBAN AURIOLLES	2 622	1 311
ST DIDIER sous AUBENAS	13 159	6 580
ST ROMAIN DE LERPS	1 630	815
ST ROMAIN DE LERPS	9 686	4 843
ST SERNIN	1 521	761
VANOSC	29 191	14 596
VION	21 362	6 585
TOTAL	167 639	75 714